

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du lundi 06 septembre 2021

Ouverture de la séance : 20h50

Présents : Catherine BORGNE – Vivien BAREYT - Jocelyne BASSE – Jean-Pierre BOGERS - Thierry COSSARD - Philippe DANIEL - Frédéric FALLOT – Richard FLAHAUT - Chantal GARSTKA – Katia GILBERT - Frédéric HENRY - Boris LECORDIER– Cyril MOREL - Isabelle OCCELLI – Gilles RIFFIER .

Secrétaire de séance : Cyril MOREL

Ordre du Jour

1. Approbation du Compte-rendu du conseil du 31 mai 2021. CR approuvé à l'unanimité.
2. Présentation de l'avancement du site internet de la commune (Boris LECORDIER). La qualité du travail effectué a été reconnue par l'ensemble des membres du conseil. Le site pourrait être « libéré » à la fin du mois de septembre.
Frédéric Henry prendra contact avec les différents professionnels présents sur la commune qui souhaiteraient que leurs coordonnées figurent sur le site
3. Administration – Gestion du Personnel. Mise en place du RIFSEEP Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise, et de l'Engagement Professionnel .
Dans le contexte du recrutement de la nouvelle secrétaire et d'évolution des modes de rémunération des agents Mme le Maire expose la nécessité de mettre en place ce régime: institué par décret en Mai 2014 pour la fonction publique
Délibération adoptée à l'unanimité.
4. SMEGTVO : Approbation des statuts. Les statuts mis à jour seront exécutoires en début 2022.
Vote approuvé à l'unanimité.
5. Comité de pilotage biodiversité / Ecole. L'école de Noisy labellisée Eco-Ecole (niveau national) et E3D (Académie de Versailles). Une plaque sera apposée sur l'école afin de mettre en avant les actions engagées sur le thème du développement durable. Désignation de deux conseillers municipaux en charge de biodiversité pour l'école : Cyril MOREL et Boris LECORDIER ; votée à l'unanimité
6. Attribution d'une subvention pour la « Banda Esperanza ».
Le feu d'artifice initialement prévu le samedi 11 septembre 2021 a dû être annulé pour cause de non autorisation de la préfecture (d'un délai d'un mois entre dépôt du dossier et l'événement).
Le Conseil municipal décide de le reporter en 2022.
La majorité des membres du conseil donne son accord pour l'attribution d'une subvention de 200€ à l'association afin de compenser l'annulation de l'événement programmé et de soutenir l'association qui a subi des pertes de recettes sur les années 2020-2021 sur lesquelles de nombreuses manifestations ont été annulées dans le contexte sanitaire.
Proposition votée à l'unanimité
7. Modification des subventions aux associations
A la suite des discussions engagées lors du conseil, il a été décidé, par la majorité des délibérants, une baisse de la moitié des subventions votées en début d'année à l'attention des associations sportives (activités arrêtées durant les divers confinements) ; modification votée à l'unanimité
8. Adhésion à la consultation engagée pour la renégociation d'un groupement de commandes par le CIG pour la renégociation du contrat d'assurance statutaire du personnel ; votée à l'unanimité.

9. Prémption de terrains (2700 m² au lieu-dit par la municipalité suite à une action de la SAFER pour éviter la vente à des acquéreurs suspectés de changer la destination des terrains (occupation par des caravanes) pour 4000€ ; votée à l'unanimité

10. Questions et informations diverses.

- PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial ; Obligation de mettre en place ce plan au niveau de la Communauté de Communes gouvernementales destiné à entreprendre des actions d'efficacité énergétique et de développement durable.
- Journée « Nettoyons la Nature » (Leclerc) : Journées du 24 au 26/09 sponsorisées par l'enseigne E. Leclerc. L'école sera mobilisée le vendredi 24/09, la commune organisera la collecte le samedi 25/09 de 14h30 à 16h30.
- Propriété ex-CNAV Chemin du Fond des Vaux : Projets en cours de village nordique et d'installation d'un établissement scolaire (de type Montessori). Projets non encore suffisamment aboutis et sous surveillance avec la consultation du cabinet d'avocats
- Demande d'un entrepreneur intervenant sur la commune pour un éventuel stockage de de matériaux sur l'espace bitumé donnant vers la rue de Verdun. Pas d'objections notables du conseil municipal : étude à poursuivre en fonction des contraintes de notre PLU
- Cimetière : échanges sur les possibilités de pouvoir disposer, ou non d'un emplacement pour la réalisation d'un parking.
- SIECCAO : Fuite récurrente et en cours sur la rue de Viarmes. Evoctation de la dégradation du Pont du Biard lors des travaux effectués par le syndicat et sans que le syndicat le reconnaisse. Pas de réactivité du syndicat pour ce qui concerne le barriérage envisagé lors de précédentes réunions pour lutter contre les dépôts sauvages.
- Troc aux plantes organisé le 16/10 à 14h30.
- Evocation de la possibilité d'un jumelage avec une autre commune : à étudier.

Fin de la séance à 22h40.